

Mairie de Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/287-ccc-reunion-du-28-juin-2007-la>

CCC : réunion du 28 juin 2007, la démocratie confisquée

- Intercommunalité et diverses communes - CCC - Com Com de Chateaubriant - CCC - 2006-2007 -

Date de mise en ligne : dimanche 8 juillet 2007
Mise à jour le : jeudi 5 mars 2009

Journal La Mée Châteaubriant

Sommaire

- [Le silence des agneaux](#)
- [L'aveu](#)
- [Bilan d'activités de la CCC](#)
- [Foirail : deuxième mais](#)
- [Adorable : la cote d'amour](#)
- [Un emploi tremplin](#)
- [Fonds de concours](#)
- [En plus](#)
- [Grand âge et avenir](#)
- [Burzudus](#)
- [Divers](#)
- [Huard - CGT](#)

Ecrit le 4 juillet 2007

Le silence des agneaux

7 février 2007 - 28 juin 2007 : vingt semaines entre deux réunions de Communauté de Communes. 55 points à l'ordre du jour. Et 93 décisions du Président, dans le silence le plus complet, mis à part l' élu chargé de lire les pages de textes et de chiffres. Au bout d'un moment, un cri déchire le silence : c'est un rideau de fenêtre qui se lève, chacun s'ébroue et retombe.

L'aveu

Une élue, Marcelle Durand, se risque à dire qu'elle a déjà lu, depuis quelques jours, dans le bulletin « Inter-Mag » les décisions qui sont à prendre ce soir-là. Le Président Alain Hunault se tait. Seul répond le Directeur Stéphane Adnot qui bafouille : « Nous avons eu des réunions de bureau qui ont déjà vu ces questions. Je les considère donc comme adoptées ». Une façon d'avouer que les réunions publiques ne sont faites que parce que la loi les impose ... Une façon de se moquer des élus des communes, qui ne sont pas membres du bureau, et qui n'ont pas droit aux explications.

Deux heures de réunion : il y a 12 points de l'ordre du jour qui sont passés. Il en reste 43. La presse locale s'en va, sachant qu'elle n'aura pas d'autres explications que ce qui est écrit dans l'épais dossier de 1500 grammes. Les élus continuent leur lecture ronronnante [et trébuchante parfois quand il est question par exemple d'obéir « aux règles d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité du domaine public » (essayez donc de lire ça)]. Nous dirons, une autre fois, les décisions prises.

Ecrit le 11 juillet 2007

Comment vit-on à la Communauté de Communes du Castelbriantais (CCC) ? Sûr que c'est pas la joie ... comme dit un(e) salarié(e) : « au moins on a du boulot » ! En fait **les salariés**, dès qu'ils le peuvent, quittent la communauté de communes où les pressions sur le personnel sont trop fortes. On nous a cité le cas, fréquent, de salariés, professionnels dans leur domaine, qui aiment leur travail mais sont dégoûtés en 2-3 ans, en raison, notamment, de l'attitude du Directeur Général des Services. La Médecine du Travail en est bien consciente. **C'est pas l'efficacité non plus** à la CCC si l'on en juge par le circuit compliqué des communiqués. Par exemple, quand l'école de musique veut annoncer un spectacle, elle doit d'abord passer par le secrétaire général, qui donne son feu vert après un certain temps. Le communiqué part du Secrétariat général pour dire qu'il faut prendre contact avec le directeur de l'école de musique mais comme celui-ci n'est pas attaché au pied de sa chaise on tourne en rond, souvent pour ne rien avoir du tout.

Le bulletin « inter-mag » c'est la même chose. A la fois trop tard et trop tôt. Par exemple celui qui a été distribué vers le 25-26 juin annonce les spectacles du 16, du 22 et du 24 juin ... Et il annonce, par avance, les décisions qui seront prises le 28 juin. Peut-être qu'il y a un devin à la tête de la CCC. Ou un brouillon.

Voyons donc les décisions prises le 28 juin 07 au cours d'une réunion marathon

Un atelier de découpe : M. Duvacher va créer un atelier de découpe de viande bovine pour les agriculteurs qui pratiquent la vente directe.

Précipitation

L'un des défauts de la CCC : ne pas avoir réussi à attirer des entreprises nouvelles malgré tout le baratin fait sur la baisse de la taxe professionnelle. Alors, dès qu'un chef d'entreprise avance un orteil, la CCC saute dessus et annonce monts et merveilles. On se souvient par exemple de l'entreprise « l'habit et le métier » qui devait s'installer Rue Gabriel Delatour et qui a fermé ses portes avant de les avoir ouvertes.

A propos de l'atelier de découpe de M. Duvacher, on s'étonne de lire que « le concurrent le plus proche est établi à Guéméné-Penfao » alors qu'un atelier de découpe a été ouvert à Nozay en juin 2006 en associant au départ plus de 25 agriculteurs. Il prévoyait au départ de traiter 40 tonnes de viande, il en a traité 60,230 tonnes en un an dans un atelier de 400 m2 environ sur un terrain de 2235 m2. Il compte traiter 100 tonnes la 2e année (le seuil de rentabilité est à 140 tonnes) et associe actuellement 90 agriculteurs. Il a embauché 6-7 personnes.

[M. Duvacher](#) a un projet d'atelier de 130 m2 (trois fois plus petit que celui de Nozay) sur un terrain de 3000 m2. Il en est encore à la phase de réflexion puisqu'il souhaite rencontrer ses concurrents pour savoir comment ils ont procédé !

Dans cette affaire, comme dans d'autres, la CCC fait preuve de plus de précipitation que de sérieux. Espérons que [M. Duvacher](#) pourra quand même aller au bout de son projet.

(note du 18 juin 2008 : l'atelier de M. Duvacher vient d'ouvrir)

Modelage Ouest : l'entreprise Orain occupe un atelier-relais depuis novembre 2006. Elle souhaite l'acquérir pour 215 160 Euros HT.

GECA : le groupement d'employeurs, qui est à peine démarré, a acheté un terrain de 1000 m2 sur le Zone du Bignon et souhaite y construire des bureaux modulaires.

Bilan d'activités de la CCC

La CCC donne un bilan de son année 2006 avec pas mal de chiffres impossibles à vérifier. On peut cependant avoir des inquiétudes quand on voit, par exemple, ce que la CCC explique à propos de **la patinoire**.

Ainsi, dans son rapport 2006, elle prend en compte les patineurs de décembre 2006 et oublie ceux de janvier 2006. Elle « oublie » également de signaler le coût du montage, du gardiennage, des transports (qui n'ont eu que 8 clients en décembre 2006), de l'assurance, etc Bref on ne sait rien de précis, rien de sérieux.

Les élus, au moins, ont-ils eu les chiffres ? Non, ils ont eu quelques indications ... orales ... sans plus. Ca leur évite de pouvoir faire des comparaisons avec l'an passé. Mais quelle est donc cette « démocratie » qui se moque même des élus ?

Les tremplins musicaux, la CCC s'en gargarise. Deux spectacles ont en effet bien marché avec 700 spectateurs chacun : Moisdon et Soudan, parce que, dans ces communes, les associations locales ont pris les choses en mains. Mais dans les 6 autres cas, il n'y a eu qu'une centaine de spectateurs en moyenne.

L'école de musique, la CCC annonce 517 inscrits en 2006 contre 470 en 2001. Mais pourquoi 2001 ? Parce que la comparaison est avantageuse ? Voici quelques chiffres plus récents qui montrent que 2006 rattrape un peu 2005 mais sans plus. La progression est surtout sensible dans la partie Théâtre.

	2004	2005	2006
Musique	402	362	364
Danse	82	69	73
Théâtre	35	66	80
Total	519	497	517

Eimdad2006

A part ça, c'est vrai qu'il y a de très bonnes choses, par exemple le développement des bibliothèques et le succès de la médiathèque, l'ensemble des possibilités culturelles (expositions, parcours artistiques, etc).

Notons seulement **l'art de la récupération** CCCiste, dans tous les domaines. Deux exemples :

– **Le Musée de la Résistance** : il existe depuis fort longtemps dans l'ancienne ferme de la Sablière. Mais l'animatrice est rémunérée par la CCC pour quelques heures par semaine. Cela suffit pour que la CCC se glorifie du nombre de visiteurs. Même chose pour la Demeure de René Guy Cadou. – **Le chenil** est essentiellement géré par Aid-Animaux mais la CCC se glorifie cependant du nombre de chiens et de chats recueillis.

Et tout est comme ça ! La CCC se réjouit des 8788 visiteurs de son site internet, ce qui fait 24 visiteurs par jour. La Mée, qui est en reconstruction, totalise une moyenne de 176 visiteurs par jour (La Mée en comptait 8 fois plus avant son changement d'adresse : ces visiteurs reviennent peu à peu !).

Foirail : deuxième mais ...

Le foirail est une réelle réussite. Rappelons que les équipements actuels, unanimement appréciés, ont été réalisés par

l'équipe de Martine Buron dont faisait partie André Sinenberg.

En 2006 le Foirail est passé au 2e rang des marchés français (il était 3e en 2005) et au premier rang pour les transactions de bovins maigres (2e en 2005).

Pour autant, il montre une baisse des transactions :

Nombre d'animaux	2005	2006
Broutards	42154	42136
Gros bovins maigres	17478	16862
Animaux de viande	12170	10882
Divers	1991	557

Foirail2006

La baisse est surtout sensible sur les animaux de viande. En revanche les recettes sont en hausse (211 487 Euros en 2005 et 220 260 Euros en 2006).

Adorable : la cote d'amour

Les agents de la Communauté de Communes se forment. Bravo ! En raison de cette formation ils peuvent être promus à un poste ou à un échelon supérieur. Mais c'est pas automatique. Cela dépend « de la valeur professionnelle de l'agent et des créations de postes afférentes ». Et aussi, mais c'est pas dit, de la « cote d'amour » du salarié. Précédemment, 25 % à 30 % des personnels étaient promus, mais le comité technique paritaire a obtenu que cela soit 50 %. Le taux de promotion est donc de 0,5 minimum. La délibération précise : « lorsque le coefficient aboutira au calcul d'un nombre non entier, le nombre d'agents promouvables sur l'année concernée sera arrondi à l'entier supérieur si la décimale est égale ou supérieure à 5 et à l'entier inférieur si la décimale est inférieure à 5 ». C'est adorable n'est-ce pas ? Mais on n'est pas sûr d'avoir compris !

Un emploi tremplin

Le RAP (relais accueil Proximité) du Grand Auverné a demandé au Conseil Régional un « emploi-tremplin » mais il faut pour cela un co-financement de la Com'Com' à hauteur de 20 % du SMIC chargé, pendant 5 ans. La CCC accepte donc de verser 4000 Euros par an, environ, pendant 5 ans.

Fonds de concours

: la CCC affecte 200 000 Euros à des travaux communaux. Pour 2007 Soudan en bénéficie pour sa desserte de la zone d'activités de la Gare (50 000 Euros) , et St Aubin-des-Châteaux pour l'Espace Castella (50 000 Euros). Il est prévu 40 000 Euros pour la salle multi-fonctions de St Julien, 40 000 Euros pour la réhabilitation du prieuré de Moisdon, 3875 euros pour la toiture de la salle municipale du Grand Auverné, et 15 850 Euros pour la réalisation d'un espace multi-sports à Louisfert.

En plus

Contrat de territoire : le Conseil Général a attribué une subvention globale de 6 377 103 Euros mais 687 315 Euros n'ont pas été utilisés. Cette somme est reventilée sur les opérations en cours.

Pour l'année 2008 le Conseil Général accorde 2 125 701 Euros pour des opérations nouvelles dont voici les principales :

- - Construction de courts de tennis à Châteaubriant ... subvention de 376 000 Euros
 - Construction de l'école de musique : la subvention était de 15 %, elle passe à 30 % ... soit un complément de subvention de 548 000 Euros
 - Réalisation d'un Musée Huard ... subvention de 120 000 Euros
 - Achat du manoir de la Renaudière au Petit Auverné : subvention de 120 000 Euros
 - Travaux d'eau : subvention de 136 000 Euros
 - Ouvrages d'assainissement au Grand Auverné et à La Meilleraye : subvention de 324 700 Euros
 - Construction d'un bâtiment administratif sur la zone des Vauzelles : subvention de 237 459 Euros
 - Centre de loisirs d'Erbray : subvention de complémentaire de 88 500 Euros

Grand âge et avenir

La commune du Petit Auverné a, dans son patrimoine, le **Manoir de la Renaudière** qui était la demeure de Sophie Trébuchet, mère de Victor Hugo. La CCC se propose de l'acheter pour relayer ses actions dans le domaine culturel. Très bonne idée. D'autant plus que le prix est intéressant : 150 000 Euros pour 165 m2 de bâtiments aménageables, avec en plus un jardin clos de murs de schiste.

.....Note du 6 mai 2000 ; la décision d'achat a été signée le 25 février 2008

Des travaux pourraient y être faits portant le total à 370 000 Euros. Avec des subventions de 296 000 Euros, l'opération ne coûterait que 74 000 Euros. Que faire de ce bâtiment ? La CCC a passé une convention avec Mme Catherine de Seynes-Bazaine pour y faire une Maison du Théâtre. Pour cela la CCC a signé une convention avec l'association « Le Chariot Pourpre » qui projette d'y installer une dizaine d'expositions itinérantes et une bibliothèque théâtrale constituée d'environ 1000 objets.

Le problème, avec une Maison de ce genre, c'est qu'il faudra y intéresser les associations théâtrales locales (ce qui ne semble pas être fait). Et par ailleurs, le grand âge de la Présidente du Chariot Pourpre risque de poser des problèmes à brève échéance (ce que nous ne souhaitons pas à cette dame fort sympathique !)

Burzudus

La maison Huard, berceau de la future usine de machines agricoles, a heureusement été préservée auprès de la future Ecole de Musique. La CCC met cette maison à disposition de l'association Huard Burzudus pour y développer un lieu de mémoire scientifique, muséographique et historique sur l'entreprise, accessible aussi bien aux chercheurs qu'au grand public.

Divers

Des **vitrages isolants** vont être posés à la Maison de l'Economie, rue des Vauzelles

Des portes en acier vont être posées dans les déchetteries de Châteaubriant, Petit Auverné et Rougé. Sans doute pour leur éviter des dégradations comme cela s'est produit à Châteaubriant dans la nuit du 5 au 6 juillet.

Des locaux vont être aménagés à Rougé et La Meilleraye pour y faire ou **réhabiliter des bibliothèques**

Huard - CGT

Dans un communiqué le syndicat CGT ne se satisfait pas des 137 salariés intérimaires embauchés par Kuhn-Huard. « Kuhn-Huard, entreprise structurante de l'économie du castelbriantais joue à fond la carte de la précarité de l'emploi... ! » La Com'Com' apportera 60 000 Euros à l'entreprise, Il faut que cela bénéficie aussi aux salariés car « fidéliser des savoir-faire, offrir une sécurité sociale professionnelle à une population salariée, jeune et précaire, revient à donner des atouts à l'entreprise. Investir dans le capital humain, c'est donner de la compétitivité à l'entreprise. La CGT kuhn-HUARD exige une politique de l'emploi stable et qualifiée qui doit se concrétiser par des embauches en CDI »

[Bilan du service : déchets ménagers](#)